

DOSSIER 1 – OPÉRATIONS COURANTES

A- Opérations liées aux achats et ventes

1. Présenter les trois types de réductions commerciales en indiquant leur modalité d'enregistrement respective.

Présentation :

Rabais : réduction exceptionnelle accordée sur le prix de vente, par exemple pour défaut de qualité, retard de livraison...

Remise : réduction habituellement accordée pour tenir compte de l'importance de la commande ou de la qualité du client...

Ristourne : réduction périodique calculée sur le volume des ventes réalisées avec un même client pour une période déterminée.

Modalités d'enregistrement :

Ces réductions ne s'enregistrent jamais dans un compte spécifique quand elles figurent sur une facture initiale. Elles s'enregistrent dans les comptes 609 / 709 quand elles figurent sur une facture d'avoir.

2. À partir de l'annexe 1, comptabiliser au journal de la SA ANTOMALE les opérations courantes du mois de novembre 2011.

N° com pte	03/11/2011	Débit	Crédit
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	800	
44564/44580	TVA déductible sur encaissements ou TVA à régulariser ($800 \times 20\%$)	160	
4011	Fournisseurs de biens et prestations <i>Note d'honoraires 00016726</i>		960
N° compte	07/11/2011	Débit	Crédit
6072	Achats de marchandises $5 \times 400 \times 0.9$	1 800	
624	Transport de biens	150	
44566	TVA déductible sur autres biens et services	390	
4012	Fournisseur UE		1 950
4452	Etat, TVA due intracommunautaire <i>Facture n° 2028638</i>		390

Accepter le compte 607 pour un montant de 1 950 €

N° compte	09/11/2011	Débit	Crédit
411	Clients	2 246.40	
701	Ventes de produits finis ($3 \times 160 + 6 \times 150 + 3 \times 200$) $\times 0.9$		1 782.00
706	Prestations de services 100×0.9		90.00
44571	Etat - TVA collectée ($1 872 \times 20\%$) <i>Facture 13201</i>		374.40

N° compte	15/11/2011	Débit	Crédit
701	Ventes de produits finis (200 × 3) 0.9	540.00	
709	RRR accordés	60.00	
44571	Etat, TVA collectée	120.00	
411	Clients <i>Facture Avoir n°47</i>		720.00
N° compte	17/11/2011	Débit	Crédit
4112	Client UE	5 200	
4191	Client, avances et acomptes reçus sur commandes	1 300	
7072	Ventes de marchandises UE (20 × 250 + 1 500) <i>Facture N° 13210</i>		6 500
N° compte	23/11/2011	Débit	Crédit
621	Personnel extérieur à l'entreprise (3 × 400)	1 200.00	
44566	TVA déductible sur autres biens et services	237.60	
4011	Fournisseurs de		1 425.60
765	Escomptes obtenus <i>Facture n° 12424</i>		12.00
N° compte	23/11/2011	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs de biens et de prestations	1 425.60	
512	Banque <i>Virement bancaire</i>		1 425.60
N° compte	27/11/2011	Débit	Crédit
467001	Facto France Heller	20 000.00	
411	Clients <i>Cession créances</i>		20 000.00
N° compte	29/11/2011	Débit	Crédit
512	Banque	18 260.00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	1 200.00	
44566	Etat, TVA déductible sur biens et services	240.00	
668	Autres charges financières	300.00	
467001	Facto France Heller <i>Avis de crédit</i>		20 000.00
N° compte	30/11/2011	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs de biens et de prestations	960.00	
44566	Etat, TVA déductible sur autres biens et services	160.00	
512	Banque		960.00
44564/44580	TVA déductible sur encaissements ou TVA à régulariser Chèque n°567 345		160.00

B - Charges de personnel

1. Indiquer les éléments constitutifs du salaire brut, du salaire net à payer

Le salaire brut est constitué du salaire de base, des heures supplémentaires ou complémentaires, des primes, des gratifications et des avantages en nature.

Le salaire net à payer est composé du salaire brut diminué des cotisations sociales salariales, des avances sur salaire, des avantages en nature et des oppositions.

2. Calculer le salaire net à payer par l'entreprise SA ANTOMALE à ses salariés au titre du mois de novembre 2011.

Net à payer = Brut – Cotisations salariales – Acomptes – Oppositions sur salaires

Net à payer = 89 700 – (5 700 + 4 500 + 2 500) – 2 200 - 4 300 – 3 500 – 1 000 = 66 000 €

3. Déterminer le coût du personnel pour l'employeur.

Coût du personnel = Brut + Cotisations patronales =

89 700 + 28 300 + 4 000 + 6 700 = 128 700 €

C -TVA

1. Pourquoi la TVA apparait-elle dans les comptes de tiers ?

La TVA apparait dans les comptes de tiers car la TVA collectée sur les ventes de biens ou sur les prestations de services constitue une dette envers l'État. La TVA déductible sur les achats (immobilisations ou autres biens et services) représente une créance sur l'État.

2. À l'aide de l'annexe 3, calculer le montant de la TVA due, le montant du crédit de TVA à reporter, au titre du mois de novembre 2011.

	TVA collectée	TVA déductible
Ventes de marchandises réalisées en France $500\,000 \times 0.2$	100 000	
Ventes de marchandises réalisées dans des pays de l'UE	exonérées	
Prestations de services facturées $750\,000 \times 0.2$	150 000	
TVA due sur acquisitions intra-communautaires	7 000	
Achat de biens en France $700\,000 \times 0.2$		140 000
Acquisition intra-communautaire $35\,000 \times 0.2$		7 000
Acquisition d'immobilisations en France $160\,000 \times 0.2$		32 000
Crédit de TVA du mois d'octobre 2011		90 000
TOTAL	257 000	269 000

TVA due = 257 000 – 269 000 = - 12 000 € donc crédit de TVA

3. Enregistrer au journal l'écriture relative à la déclaration de TVA au 30 novembre N.

N° compte	30/11/2011	Débit	Crédit
44571	Etat, TVA collectée	250 000	
4452	Etat, TVA due intracommunautaire	7 000	
44567.11	Etat, crédit de TVA à reporter Novembre	12 000	
44562	Etat, TVA déductible sur immobilisations		32 000
44566	Etat, TVA déductible sur biens et services		147 000
44567.10	Etat, crédit de TVA à reporter Octobre		90 000
	<i>Liquidation de la TVA</i>		

A - Opération d'investissement

1. A quelle valeur sont inscrites à l'actif les immobilisations acquises à titre gratuit ? A la valeur vénale

2. Donner une définition de cette valeur. La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

3. À quelle valeur sont inscrites à l'actif les immobilisations acquises à titre onéreux ? Au coût d'acquisition

4. Indiquer quels en sont les éléments constitutifs.

Prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déductions des remises et rabais commerciaux et escomptes de règlement + frais directement attribuables à la mise en place de l'immobilisation et à son fonctionnement (frais de transport, d'installation...).

5. Enregistrer les écritures d'acquisition du terrain et de la presse.

N° compte	15/05/2011	Débit	Crédit
211	Terrains	100 000	
44562	TVA déductible sur immobilisations	20 000	
467	Notaire		20 000
778	Autres produits exceptionnels <i>Terrain reçu à titre gratuit</i>		100 000
N° compte	02/09/2011	Débit	Crédit
2154	Matériel industriel	61 300	
44562	TVA déductible sur immobilisations	12 260	
404	Fournisseur d'immobilisations <i>Acquisition de la presse P424</i>		73 560
N° compte	02/09/2011	Débit	Crédit
404	Fournisseur d'immobilisations	73 560	
512	Banque <i>Chèque bancaire n° Règlement de la presse P424</i>		73 560

B - Opérations de financement

1. Présenter les deux premières lignes et la dernière ligne du tableau d'emprunt en complétant le tableau fourni en annexe A.

Année	Capital restant dû en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuité
2012	50 000,00	3 000,00 <i>50 000 × 0.06</i>	8 869,82 <i>11 869,82 - 3 000,00</i>	11 869,82
2013	41 130,18 <i>50 000 - 8 869,82</i>	2 467,81 <i>41 130,18 × 0.06</i>	9 402,00 <i>11 869,82 - 2 467,81</i>	11 869,82
.....				
2016	11 197,92	671,88	11 197,92	11 869,82

2. Enregistrer toutes les écritures du 1^{er} septembre 2011 au 1^{er} septembre 2012 concernant cet emprunt.

N° compte	01/09/2011	Débit	Crédit
512 164	Banque Emprunt auprès des établissements de crédit <i>Obtention de l'emprunt</i>	50 000	50 000
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
661 1688	Charges d'intérêts Intérêts courus <i>Intérêts courus de septembre à décembre</i> <i>50 000 × 6% × 4/12</i>	1 000	1 000
N° compte	01/01/2012	Débit	Crédit
1688 661	Intérêts courus Charges d'intérêts <i>Extourne des intérêts courus</i>	1 000	1 000
N° compte	01/09/2012	Débit	Crédit
661 164 512	Charges d'intérêts Emprunt auprès des établissements de crédit Banque <i>Paiement de la première annuité</i>	3 000,00 8 869,82	11 869,82

3. Rappeler et définir le principe comptable permettant de justifier l'écriture du 31 décembre 2011.

Il s'agit du principe d'indépendance des exercices qui impose de rattacher les charges et les produits à l'exercice qui les concerne.

A. Cession d'immobilisation

1. Rappeler l'écriture constatée lors de la cession de la presse le 15 novembre 2011

N° compte	15/11/2011	Débit	Crédit
462/512	Créances sur cessions d'immobilisations	7 200	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		6 000
44571	TVA collectée		1 200
	<i>Vente de la presse</i>		

2. Enregistrer les écritures d'inventaire liées à la vente de la presse.

Il convient de calculer la dotation complémentaire pour l'exercice 2011.

Dotation aux amortissements 2011 : $(45\ 000 - 5\ 000) \times 900/6\ 000 = 6\ 000$

N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
681	Dotations aux amortissements, dépréciations,	6 000	
28154	provisions – charges d'exploitation		
	Amortissements du matériel industriel		6 000
	<i>Dotation complémentaire</i>		

Les amortissements antérieurs s'élèvent à : $(45\ 000 - 5\ 000) 3\ 900/6000 = 26\ 000$

Le cumul des amortissements jusqu'à la date de cession est de : $26\ 000 + 6\ 000 = 32\ 000$

N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
28154	Amortissement du matériel industriel	32 000	
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	13 000	
2154	Matériel industriel		45 000
	<i>Sortie du patrimoine de la presse</i>		

B. Annexe

1. Présenter en quelques lignes le rôle de l'annexe

L'annexe vise à compléter et à préciser les informations chiffrées contenues dans le bilan et le compte de résultat.

Ce document de synthèse :

- comporte toutes les informations, chiffrées ou non, permettant au lecteur de mieux comprendre la situation de l'entreprise ;
- aide à donner une image sincère et fidèle du patrimoine de l'entreprise.

2. Compléter le tableau des immobilisations

ANNEXE B
Tableau des immobilisations

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations corporelles				
-..... Presse P369	45 000	-	45 000	-

3. Compléter le tableau des amortissements

ANNEXE C
Tableau des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B	C	D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations corporelles				
-..... Presse P369	26 000	6 000	32 000	

4. Quels autres tableaux doivent être présentés dans l'établissement de l'annexe du système de base ?

- Tableau des dépréciations
- Tableau des provisions
- Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

DOSSIER 4 : TRAVAUX D'INVENTAIRE

1. Énoncer et définir le principe comptable qui conduit à la constatation des dépréciations à la clôture de l'exercice

Énoncé du principe : Il s'agit du principe de prudence

Définition :

Le principe de prudence correspond au principe qui évite le risque de transfert, sur des périodes d'avenir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et les résultats de l'entité. Ce principe conduit à constater les moins-values latentes sous forme de dépréciation mais jamais les plus-values latentes.

2. Enregistrer les écritures d'inventaire relatives aux différentes opérations.

N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
486 616	Charges constatées d'avance Primes d'assurance <i>CCA 1800×8/12</i>	1 200	1 200
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
687 1511	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – Charges exceptionnelles Provision pour litige <i>Provision pour litige</i>	3 500	3 500
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
6061 4458 408	Fournitures non stockables Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser Fournisseurs-factures non parvenues <i>Charge à payer-EDF</i>	900 180	1 080
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
476 411	Différences de conversion-Actif Clients <i>Constatation de l'écart de conversion actif 50 000×(0, 78-0, 75)</i>	150	150
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
1515 786	Provision pour pertes de change Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) <i>Ajustement de la provision pour pertes de change (820-1 50)</i>	670	670
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
654 44571 416	Pertes sur créances irrécouvrables TVA collectée Clients douteux <i>Créance devenue irrécouvrable</i>	6 000 1 200	7 200
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
4916 781	Dépréciations des comptes de clients douteux Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) <i>Reprise totale de la dépréciation devenue sans objet</i>	1 600	1 600